

RAPPORT ANNUEL 2017 LOI ECKERT

Au 31 décembre 2017, le CREDIT AGRICOLE DU MORBIHAN détient dans ses livres :

10 201 comptes inactifs pour un montant total de dépôts et avoirs de 2 028 736,82€

Sur l'année 2017, conformément à la loi n° 2014-617 du 13 juin 2014 relative aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d'assurance-vie en déshérence, le CREDIT AGRICOLE DU MORBIHAN a déposé à la Caisse des Dépôts et Consignations, la somme de

269 325,74€ issue de 405 comptes

ayant atteint le délai légal maximum d'inactivité et/ou de déshérence.